

N°  
318

Septembre 2013



## Ouverture de la Lorraine vers le sud : des relations à amplifier

■ Antoine DELTOUR

Les relations qu'entretient la Lorraine avec le sud sont généralement plus faibles que celles observées avec le Bas-Rhin, les pays frontaliers ou l'Ile-de-France. Les liens avec le sud semblent essentiellement stimulés par la proximité géographique, de nombreux bassins de vie franchissent la limite entre la région et son sud. La Lorraine est la première région de destination pour les migrants venus des quatre départements du Sud limitrophe, mais elle présente un fort déficit migratoire avec les régions du sud plus éloignées. Les régions les plus proches présentent également un tissu productif assez similaire à celui de la Lorraine. Plusieurs pistes émergent pour développer les relations avec le sud : le renforcement des infrastructures de transport, la progression de l'attractivité résidentielle, la structuration des acteurs économiques autour de projets interrégionaux (pôles de compétitivité, filières d'avenir).

**L**a Lorraine risque de connaître des déséquilibres économiques et démographiques croissants. Au nord, les relations transfrontalières avec le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique permettent d'atténuer les effets des restructurations industrielles et de la crise économique. Mais le sud de la région en est géographiquement plus éloigné et ne bénéficie pas d'une telle dynamique.

Certains territoires, notamment dans le département des Vosges, sont particulièrement fragilisés sur le front de l'emploi et perdent des habitants. Le développement des relations avec les territoires situés au sud de la région pourrait ainsi permettre un rééquilibrage. Cette ouverture de la Lorraine vers le sud passe par une meilleure connaissance de ces voisins du sud et des relations entretenues avec eux.

### La Lorraine, première destination pour les migrants du Sud limitrophe

La Lorraine est la première région de destination pour les personnes qui ont quitté l'un des quatre

départements du Sud limitrophe (Haute-Marne, Haute-Saône, Territoire de Belfort et Haut-Rhin) entre 2003 et 2008. Ces nouveaux venus ont toutefois été moins nombreux (10 500) que les migrants venus du seul Bas-Rhin (11 300) ou de l'Ile-de-France (14 500), à l'origine du plus grand nombre de migrations vers la Lorraine.

En effet, parmi les quatre départements limitrophes, deux sont à dominante rurale et donc peu densément peuplés (la Haute-Saône et la Haute-Marne). Les deux autres sont urbains, tant le Haut-Rhin que le Territoire de Belfort, mais la montagne vosgienne joue ici un rôle d'accroissement des distances.

Pour la même raison, les flux de population sont faibles avec la Bourgogne et le Jura. En revanche, on enregistre davantage d'échanges de population avec Rhône-Alpes et PACA qui constituent des réservoirs de population plus importants : 12 200 nouveaux Lorrains sont arrivés de ces deux régions en cinq ans, quand 21 000 Lorrains ont fait le chemin inverse.

Les Vosgiens représentent 31% des Lorrains qui se dirigent vers le sud. Mais ils sont autant à avoir déménagé vers la Meurthe-et-Moselle (8 300) que dans le sud pris dans son ensemble. Ils migrent notamment vers les départements limitrophes. Ils sont par exemple quatre fois plus nombreux que les autres Lorrains à choisir la Haute-Saône.

Délimités selon le temps d'accès de la population aux équipements et services les plus courants, les bassins de vie illustrent cette dimension locale de l'ouverture de la Lorraine vers le sud. Parmi les dix bassins de vie qui se jouent des frontières régionales, quatre s'étendent sur les Vosges et la Haute-Saône, trois sur les Vosges et la Haute-Marne et deux sur la Meuse et la Haute-Marne. Les cols vers l'Alsace sont franchis beaucoup plus rarement pour accéder aux équipements et services les plus courants.

## Un fort déficit migratoire avec le Grand sud

Entre 2003 et 2008, dans ses échanges de population avec le Sud limitrophe, la Lorraine a gagné 1 700 habitants dont 1 500 en provenance de la Haute-Marne. L'excédent migratoire avec ce département pourrait toutefois ne pas s'inscrire dans la durée, car il présente à terme une démographie plutôt défavorable. Selon les projections, la population y baisserait de 11% à horizon 2040.

La Lorraine doit également son excédent avec le Sud limitrophe à une réduction du nombre de départs vers le Haut-Rhin. C'est une particularité forte car la région est dans l'ensemble un territoire d'émigration. Avec le Sud intermédiaire (région Bourgogne et départements du Doubs et du Jura), le solde migratoire, presque à l'équilibre avant 1999, s'est dégradé. La Lorraine a

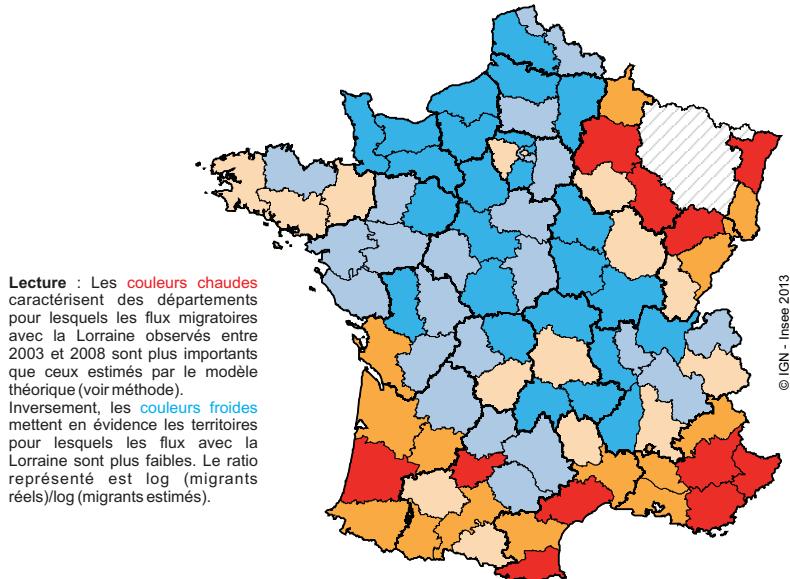
perdu 2 000 habitants avec cet espace entre 2003 et 2008 (contre près de 600 entre 1990 et 1999). La Lorraine est beaucoup moins attractive pour le Sud intermédiaire que pour le Sud limitrophe. Elle est la 12<sup>ème</sup> région de destination, loin derrière Rhône-Alpes, pour les personnes qui quittent le Sud intermédiaire.

Le déficit migratoire de la Lorraine avec le Grand sud (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) est également important. On y dénombre 27 500 départs entre 2003 et 2008 contre seulement 15 100 arrivées. Ainsi, pour une personne du Languedoc-Roussillon venant s'installer en Lorraine, plus de deux personnes font le trajet en sens inverse.

## Un pouvoir d'attraction sur les étudiants du Sud limitrophe

La Lorraine a perdu quelques étudiants avec des agglomérations universitaires du sud telles que Lyon, Grenoble ou Aix-Marseille. Mais la région a dégagé un solde positif avec le Sud limitrophe (1 000 étudiants entre 2003 et 2008). L'attraction des pôles d'enseignement supérieur lorrains s'exerce en particulier sur les Haut-Marnais, ce qui peut s'expliquer par la relative proximité de l'aire urbaine de Saint-Dizier. Un enjeu pour la région est de continuer à étoffer son offre de formation, notamment dans les secteurs où les débouchés régionaux permettent à la population étudiante de rester en Lorraine.

### Forte attraction entre la Lorraine, ses départements voisins et les territoires méditerranéens et pyrénéens



Source : Insee, recensement de la population 2008 - distancier Odomatrix

### Des flux migratoires plus intenses avec les départements les plus aux sud et avec les territoires limitrophes

Les migrations observées (entrées et sorties confondues) sont beaucoup plus importantes que les migrations estimées par le modèle (voir méthode) pour les territoires limitrophes. C'est aussi le cas avec certains départements du Grand sud, et, dans une moindre mesure, Paris.

Ainsi, l'importance des flux migratoires entre la Lorraine et le Bas-Rhin ne s'explique pas uniquement par la proximité de l'aire urbaine de Strasbourg. L'intensité des flux est plus forte que ne le laisseraient penser le faible éloignement et l'importance de la population du Bas-Rhin.

Dans le cas de la Haute-Marne, l'ampleur des flux observés s'explique principalement par les dynamiques internes à l'aire urbaine de Saint-Dizier. En revanche, la modélisation révèle que les migrations entre la Lorraine et la Haute-Saône, mais également le Doubs, sont d'une intensité comparable à celle des migrations avec la Marne.

Parmi les territoires du sud avec lesquels la Lorraine connaît des migrations bien plus élevées qu'attendu en théorie figurent le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, les Alpes-Maritimes, la Gironde, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales et les Landes. À l'inverse, les territoires pour lesquels les migrations sont plus faibles sont le Pas-de-Calais, la Loire, la Somme et plusieurs départements d'Île-de-France.

Une seconde catégorie de population se distingue dans les mouvements de population entre la Lorraine et le sud : les retraités. Entre 2003 et 2008, 6 300 retraités sont venus s'installer dans la région alors que 8 900 l'ont quittée. Les plus nombreux arrivent d'Île-de-France (1 300) ou d'Alsace (1 100), quand d'autres partent notamment pour les régions PACA (1 300) ou Languedoc-Roussillon (1 100). Les retraités qui choisissent de s'installer en Lorraine y sont nés dans 40% des cas.

D'une manière générale, la région peine à retenir les Lorrains de naissance et elle attire peu les personnes nées ailleurs. Au total, 295 000 personnes nées en Lorraine résident dans le sud et seulement 97 000 résidents lorrains sont nés au sud. Il y a par exemple 1,5 fois plus de résidents haut-saônois nés en Lorraine que de résidents lorrains nés en Haute-Saône. Ce phénomène s'accentue en s'éloignant vers le sud. Ainsi, avec le reste de la Franche-Comté, le rapport est de 2. Concernant les habitants de

Rhône-Alpes nés en Lorraine, ils sont quatre fois plus nombreux que les Lorrains nés en Rhône-Alpes. En Languedoc-Roussillon et en PACA, c'est sept fois plus.

Il existe ainsi un important réservoir de population potentiellement concernée par un retour au pays. La Lorraine pourrait donc miser sur l'attachement à la terre natale pour renforcer son attractivité, notamment auprès des retraités. Ce facteur affectif, complémentaire à d'autres atouts comme le cadre de vie ou les prix modérés de l'immobilier, est un élément à ne pas négliger pour rééquilibrer les migrations avec le sud.

### Moins de 3% des emplois dépendent de centres de décision du sud

Les liens économiques entre la Lorraine et le sud peuvent se mesurer à travers le lien entre emploi et centres de décision. À ce titre, moins de 3% des effectifs salariés du secteur marchand en Lorraine dépendent de cen-

tres de décision localisés au sud. Ce taux apparemment faible s'explique par la forte dépendance des emplois lorrains vis-à-vis de l'Île-de-France, région où se trouvent de nombreux sièges sociaux. Les effectifs lorrains dépendant de l'Île-de-France sont en effet neuf fois plus nombreux (103 800) que ceux qui dépendent de centres de décision situés au sud (11 400). Ces derniers sont toutefois plus nombreux que les effectifs du sud dépendant de centres de décision lorrains (8 900). La Lorraine se distingue en effet par un faible taux de contrôle sur des établissements implantés dans des régions extérieures.

Les services aux entreprises (28%) et la métallurgie (6%) sont surreprésentés dans les effectifs lorrains dépendant de centres de décision du sud. Quant aux effectifs du sud contrôlés par des centres de décision lorrains, on les trouve principalement dans le secteur des transports (17%). Ces résultats sont à nuancer car ils sont fortement influencés par la localisation des maisons mères de quelques groupes aux effectifs importants.

### Une structure économique proche avec le Sud limitrophe et intermédiaire

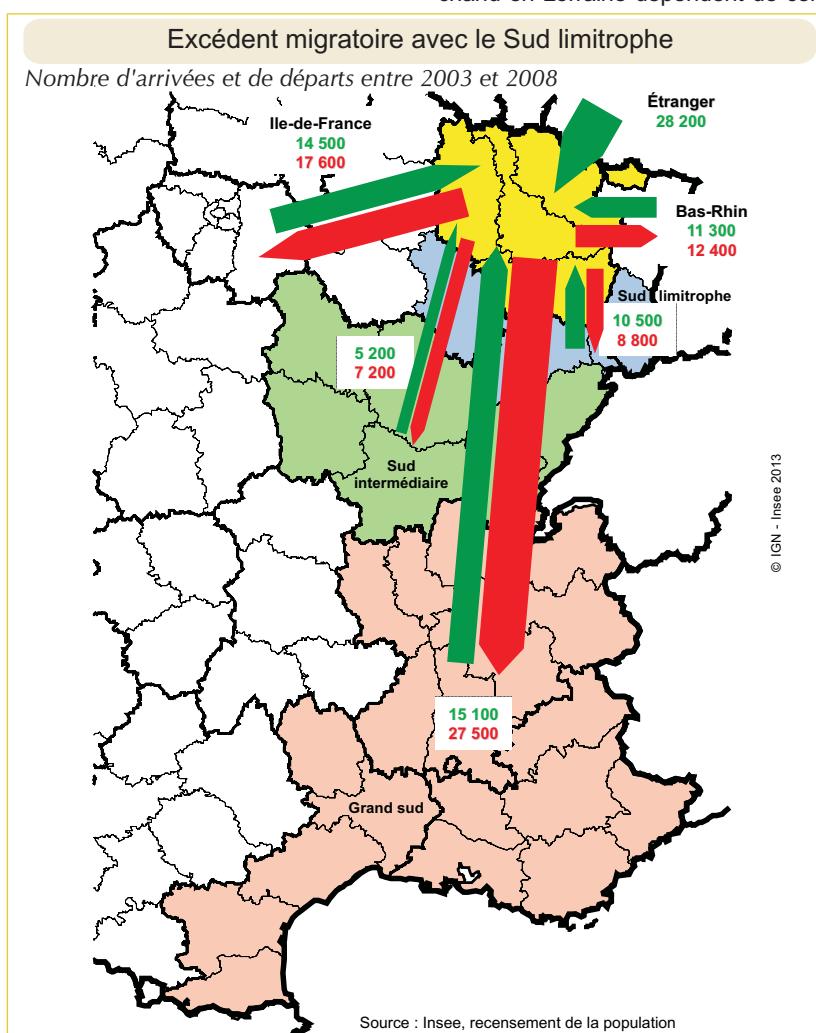
La structure économique de la Lorraine est souvent proche de celle de son Sud limitrophe et intermédiaire, ce qui laisse penser que des com-

#### Mariages «mixtes» avec le Sud limitrophe

Sur la période 2006-2010, parmi les 263 400 mariages enregistrés en moyenne chaque année en France métropolitaine, 5 900 concernent des Lorrains (\*) entre eux, 2 500 des Lorrains avec des personnes nées dans le Sud, 4 800 avec des natifs du reste de la France, et 1 800 des Lorrains avec des personnes nées à l'étranger.

Parmi ces unions, 600 concernent des hommes ou des femmes natifs de Lorraine ou d'un des quatre départements limitrophes, signe qu'existent des relations entre personnes de territoires géographiquement proches. Celles-ci sont même proportionnellement plus fortes, puisque 8% des marié(e)s du Sud limitrophe trouvent l'âme sœur parmi des natifs de Lorraine, contre 3% de leurs homologues du Grand sud.

(\*) personnes nées en Lorraine



plémentarités pourraient exister. Par exemple, l'industrie automobile représente une part de l'emploi salarié plus importante dans ces trois territoires (2% en Lorraine, 3,8% dans le Sud limitrophe, 2,6% dans le Sud intermédiaire) que dans l'ensemble de la province (1%). La métallurgie représente également de 3,4% à 4% de l'emploi salarié des trois territoires, contre 2,2% en province. De même, l'industrie du bois et du papier emploie proportionnellement 1,5 fois plus de salariés en Lorraine et dans le Sud limitrophe qu'en province.

Ces trois secteurs pèsent moins dans l'emploi du Grand sud. Cet espace présente en effet une structure très différente de celle de la Lorraine. Ainsi, les services aux entreprises sont plus représentés dans l'emploi du Grand sud. Au sein de cet espace, la région Rhône-Alpes conserve toutefois un profil industriel mais avec une

structure différente de celle de la Lorraine. L'industrie rhônalpine est en effet plus portée sur les secteurs de la chimie, de la pharmacie et des équipements électriques.

Afin de développer les relations économiques avec le sud, la région peut compter sur les réseaux des pôles de compétitivité. Deux pôles se distinguent par leur implantation en Lorraine et au sud, le pôle Fibres et le pôle Hydreas, qui rassemble des entreprises de la filière eau de part et d'autre du massif vosgien.

## Plus de flux nationaux de marchandises est/ouest que nord/sud

Le transport de marchandises entre la Lorraine et les autres régions de France illustre lui aussi les moindres relations de la région avec son sud.

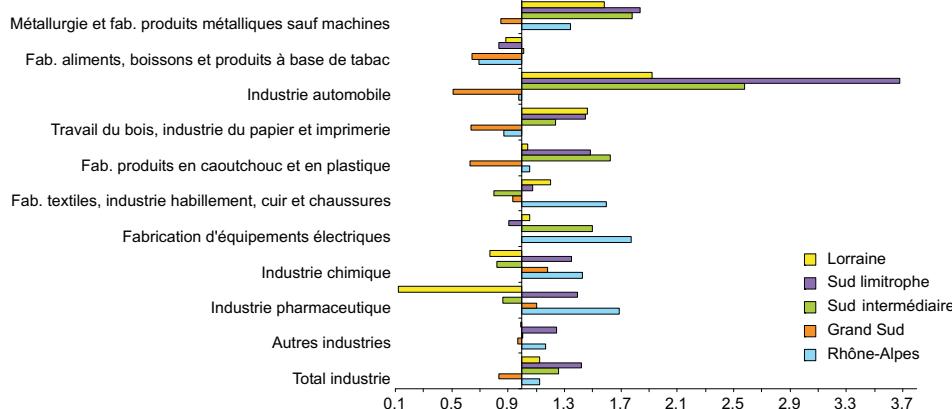
Ainsi, concernant le transport routier, les échanges avec la Franche-Comté et la Bourgogne représentent 9 millions de tonnes en 2009/2010, et ceux avec Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon 5 millions de tonnes (soit respectivement 13% et 7% du tonnage total échangé entre la Lorraine et l'ensemble des régions de France). Les produits agroalimentaires et sylvicoles contribuent à un tiers de ces flux avec le sud. Toutefois, les flux avec la Champagne-Ardenne (14 millions de tonnes) et l'Alsace (18 millions de tonnes) représentent la moitié des échanges.

À l'international, les flux routiers de marchandises ne sont pas davantage orientés vers le sud. Les exportations de la Lorraine vers la Suisse et l'Italie sont sept fois moins importantes que celles vers l'Allemagne et le Benelux. Et les importations depuis la Suisse et l'Italie représentent seulement 4% de celles provenant d'Allemagne et du Benelux.

Ces chiffres du transport routier, depuis et vers la Lorraine, ne prennent cependant pas en compte le transit, c'est-à-dire les marchandises qui ne s'arrêtent pas en Lorraine. À ce titre, la région est un lieu de passage très fréquenté, notamment entre l'Europe du nord et la péninsule ibérique. Une manière d'en capter quelques retombées économiques serait d'aménager des aires de stationnement pour les poids lourds. Le développement de plateformes multimodales permettrait également à la région de tirer profit de sa situation privilégiée dans le transport international.

### Automobile, métallurgie et bois-papier : spécificités lorraines partagées avec le sud limitrophe et le sud intermédiaire

#### Spécificités sectorielles par rapport à la province



Lecture : L'industrie automobile est 1,9 fois plus représentée dans l'emploi salarié lorrain que dans l'emploi salarié de l'ensemble de la province.

Source : Insee, CLAP 2010

### Pôle Fibres : des partenariats avec la Franche-Comté et Rhône-Alpes

Face au cadre réglementaire important qui se forme au sujet des matériaux et des normes sanitaires et de respect de l'environnement, le pôle Fibres s'est constitué autour de l'élaboration de nouvelles applications matériaux pour les marchés du bâtiment et des transports. Au sein de ce pôle de compétitivité, les producteurs de ces matériaux conçus à partir de fibres principalement naturelles (cellulose, bois et chanvre) travaillent sur l'éco-conception, la chimie du végétal à partir du bois ou le recyclage pour des solutions à la fois plus fonctionnelles et au bilan environnemental plus favorable.

Implanté sur les régions Alsace et Lorraine, le pôle Fibres identifie, fait émerger et accompagne en collaboration avec l'écosystème local et essentiellement pour le compte de PME, des projets de recherche et développement collaboratifs dont la durée moyenne est de 3 ans. Les compétences académiques sont à chercher parfois dans d'autres régions que celles des entreprises et le champ de compétition sur les fibres est supérieur au champ des enjeux lorrains, ce qui incite à plus de coopération aux échelles françaises et internationales (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Bavière). Le pôle Fibres ne mène pas de coopération internationale en soi, les entreprises-membres seraient plutôt des TPE-PME, pas toujours en capacité de mener des actions de recherche et développement (R&D).

Des relations plus fréquentes existent avec Rhône-Alpes, qui compte de son côté plusieurs ETI (entreprises de taille intermédiaire), grâce à des projets de R&D et à des échanges inter-pôles (Axelera, Techtera) qui peuvent lever des verrous industriels communs. Des liens existent avec le Centre Technique du Papier (CTP) dont le siège est à Grenoble (antenne en Lorraine). La Lorraine partage en effet des essences de bois et des problématiques de filière avec cette région. Les relations avec la Bourgogne restent à développer, les pôles sur l'agroalimentaire et le bois n'ont pas trouvé de coopération réelle jusqu'à maintenant. Des liens existent avec des laboratoires de Franche-Comté sur les revêtements de surface et organisés autour du secteur de l'automobile.

Pour dynamiser le sud du massif vosgien (à la confluence entre Alsace, Lorraine et Franche-Comté), des synergies restent à établir.

Le transport fluvial est lui presque exclusivement orienté vers le nord. Ainsi, 62% des échanges ont lieu avec la Belgique et les Pays-Bas, où se situent les grandes zones portuaires internationales de la mer du Nord, et 26% des tonnages sont échangés avec l'Allemagne. Les flux nationaux, notamment vers le sud, sont largement minoritaires.

À l'inverse, le trafic aérien de passagers est intégralement orienté vers le sud. Les lignes régulières les plus importantes relient l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine à Lyon (22% des passagers commerciaux en 2011), à Alger (11%) et à Nice (9%).

### Flux domicile-travail : peu d'échanges avec le sud

En 2009, près de 10 000 actifs habitant en Lorraine travaillent dans le sud, quand 5 600 actifs résidant dans le sud occupent un emploi dans la région. Ces déplacements quotidiens sont toutefois inférieurs à ceux observés avec le seul Bas-Rhin (11 000 sortants et 5 700 entrants). Ils sont aussi très faibles comparés au nombre de Lorrains recensés en 2009 qui ont déclaré travailler au Luxembourg (64 300) ou en Allemagne (20 300).

Même les travailleurs vosgiens sont beaucoup plus tournés vers le reste de la Lorraine que vers le sud. En 2009, ils sont par exemple près de cinq fois plus nombreux à travailler en Meurthe-et-Moselle (5 100) qu'en Haute-Saône (900).

Au final, les actifs lorrains qui travaillent en France hors de la région sont plus nombreux (17 300) que les personnes extérieures qui viennent travailler en Lorraine (30 000). Ce déséquilibre, moins marqué avec la Haute-Saône et la Bourgogne, s'est accru au cours des dix dernières années. Il ne révèle pas nécessairement les faiblesses économiques de la région puisque ce déficit peut aussi indiquer une attractivité du secteur résidentiel, côté lorrain, tels les environs de Bar-le-Duc ou Sarrebourg par exemple. Ainsi, 14% et 13% des actifs lorrains qui travaillent en Haute-Marne et dans le Bas-Rhin résidaient dans un de ces deux départements cinq ans auparavant.

Un quart des résidents lorrains qui travaillent en Belgique sont de nationalité belge, et un tiers de ceux qui travaillent en Allemagne sont allemands. Cette attractivité résidentielle de la Lorraine est à développer dans la mesure où elle participe au

dynamisme économique et démographique des territoires concernés.

La part des actifs lorrains qui travaillent dans un autre département du sud n'est significative que dans les communes situées sur les franges de la région, tout comme celle des actifs du sud qui travaillent en Lorraine. Mais dans les deux cas, elle dépasse rarement 20%. Les ouvriers de l'industrie sont les plus concernés par ces flux d'actifs à courte distance. Les cadres et les salariés des activités tertiaires sont quant à eux surreprésentés dans les flux avec les régions du sud plus éloignées.

### Barrières naturelles et institutionnelles

Le peu d'influence des aires urbaines lorraines sur leurs voisines du sud, et vice versa, résulte en partie de l'absence d'agglomération interrégionale. La seule existante est celle de Saint-Dizier (52), mais elle ne compte qu'une seule commune lorraine, Ancerville (55), à l'inverse du Nord lorrain où l'on ne compte pas moins de 10 agglomérations transfrontalières.

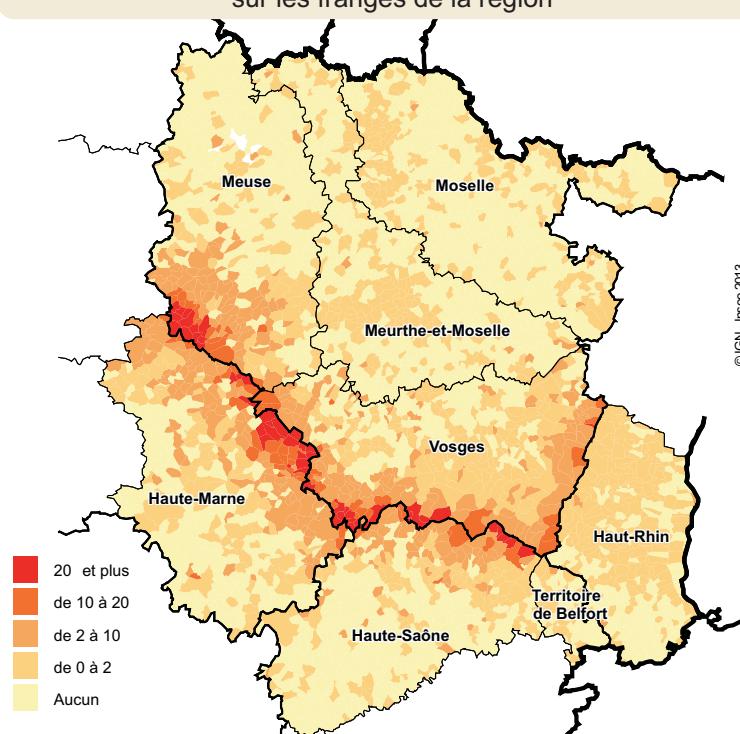
Le relief du massif vosgien constitue un frein évident à la constitution d'ensembles urbains et à la mobilité des travailleurs. D'autant plus que les liaisons routières via les RN57, RN59 et RN66 ne débouchent pas (encore) sur des axes performants côté haut-saônois ou bas-rhinois.

### La fréquentation touristique dépend majoritairement des ressortissants du nord

En matière de tourisme, la Lorraine ne fait pas non plus preuve d'une ouverture particulière vers le sud. Concernant la clientèle internationale, les ressortissants des pays proches du nord de l'Europe sont majoritaires dans la fréquentation des hébergements touristiques lorrains, alors que les Italiens et Suisses ne représentent ensemble que 10% de la clientèle étrangère des hôtels et 1% de celle des campings.

Au niveau de la clientèle française, les régions du sud pèsent moins dans les nuitées des hôtels et campings lorrains que dans le

Les flux d'actifs (hors frontaliers) sont concentrés sur les franges de la région



En Lorraine : part des actifs qui travaillent au sud (en %). Au sud : part des actifs qui travaillent en Lorraine (en %)

Source : Insee, recensement de la population 2009

## Savoir plus :

- Migrations résidentielles : la Lorraine peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés, Économie Lorraine n°179 - Juillet 2009
- Nord Lorrain : rebond démographique tiré par la dynamique luxembourgeoise, Économie Lorraine n°257 - Avril 2011
- Le zonage en aires urbaines 2010 : un éclairage sur notre nouvelle façon d'habiter et de vivre l'espace, Économie Lorraine n°269 - Octobre 2011
- Les étudiants lorrains. Un défi : le renforcement de l'attractivité, Économie Lorraine n°272 - Décembre 2011
- Migrations résidentielles en Lorraine : 7 profils-types du nouvel arrivant, Économie Lorraine n°274 - Janvier 2012
- PME lorraines : largement ouvertes sur l'extérieur, Économie Lorraine n°290 - Juillet 2012

### Site internet :

- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



### Insee

#### Institut National de la Statistique et des Études Économiques

#### Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

#### COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

#### RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

#### RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2013

reste de la France. Ainsi en 2010, les personnes résidant dans la région Rhône-Alpes représentaient 8% des nuitées totales en Lorraine alors qu'elles représentent 10% des nuitées à l'échelle nationale.

## Thermalisme et tourisme : axes de développement vers le sud ?

Le département des Vosges compte plusieurs stations thermales (Vittel, Contrexéville, Bains-les-Bains et Plombières-les-Bains). Avec les stations des départements voisins (Luxeuil-les-Bains en Haute-Saône et Bourbonne-les-Bains en Haute-Marne), un ensemble de six stations se dégage.

Il est difficile de coordonner la promotion du territoire, d'autant plus lorsqu'il s'étend sur plusieurs régions. Mais on pourrait imaginer une inclusion possible de Luxeuil-les-Bains et Bourbonne-les-Bains dans la promotion des stations des Vosges. Fédérer le thermalisme impliquerait de mieux

communiquer avec un budget commun, à l'exemple de l'Auvergne où les onze stations thermales de la région se sont fédérées. Au-delà, l'ensemble du tourisme pourrait être concerné par le partage d'informations avec d'autres plates-formes touristiques comme la Franche-Comté.

Les clients des stations thermales viennent principalement du grand quart nord-est de la France et de l'Île-de-France, on observe toutefois une diversification de l'origine géographique de la demande touristique, avec des touristes venant du sud et recherchant la fraîcheur. Ainsi, de plus en plus de curistes viennent de Midi-Pyrénées (principalement en voiture) et du sillon rhodanien (en train).

Ici s'avère l'importance du maintien ou du développement des axes de transport (liaison vers Belfort, liaison vers Luxeuil-les-Bains) pour faire vivre un territoire dont l'activité touristique gagne de l'importance par rapport à une industrie en difficulté.

## Pour une liaison ferroviaire performante vers le sud

L'amélioration des relations ferroviaires de la Lorraine avec la Franche-Comté, Rhône-Alpes et l'arc méditerranéen est un enjeu considérable.

C'est un projet qui poursuit un double objectif :

- d'une part, l'amélioration des relations interrégionales Lorraine-Franche-Comté-Suisse (électrification-modernisation Épinal-Lure-Belfort-Delle, pour un coût estimé entre 300 et 400 millions d'euros) ;
- d'autre part, l'amélioration très significative des relations Lorraine-Rhône-Alpes-Méditerranée par la création d'un barreau neuf de raccordement de Lure à la LGV Rhin-Rhône au droit de Villersexel. Le tracé par Épinal et le raccordement à Lure qui est le plus direct, à la branche Est du TGV Rhin-Rhône, présente le meilleur rapport coût/gain de temps moyen pour tout le sillon et le meilleur impact sur le report modal (coût entre 250 et 300 millions).

Ce deuxième volet implique la nécessité de défendre la réalisation de la branche sud de la LGV Rhin-Rhône-Méditerranée qui permettra d'accroître la performance ferroviaire «voyageurs» nord-sud non seulement pour le Grand Est de la France, mais également pour l'Allemagne et la Suisse.

Ces deux opérations (électrification et barreau de Lure) permettront, pour le trafic national et international, de diviser par deux les temps de transport ferroviaire entre la Lorraine et le bassin rhodanien.

## Conseil économique, social et environnemental de Lorraine

### Définitions

**Sud limitrophe** : départements de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et du Haut-Rhin.

**Sud intermédiaire** : région Bourgogne et départements du Doubs et du Jura.

**Grand sud** : régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.

**Centre de décision** : tête de groupe si l'établissement appartient à un groupe ou siège social de l'entreprise dans les autres cas. Le centre de décision représente le sommet de la pyramide légale du groupe ou de l'entreprise mais peut ne pas correspondre au centre de décision réel, notamment dans le cas de localisation due à des facilités fiscales.

Les définitions relatives aux entreprises et aux groupes sont consultables sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à la rubrique : "Définitions et méthodes".